

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 23 JUIN 2015 – 7:00 P.M.
SALLE DE CONFÉRENCE CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QC) J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	P
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	P
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	P
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	P
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, vice-présidente	P	Direction	
Mary-Ellen Kirby	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	P	Directeur général, André Turcotte	P
Alice McCrory	P	Directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	P
Michael Murray, président	P	Directeur du Service des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directrice des Services financiers, Sophie Leduc	P
Gregg Thomson	P	Directeur des opérations, Michel Soucy	P

GH = Google Hangout

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

INVITÉS

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association* (ATA), Matthew McCully, The Record, Scott Stevenson, parent

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 14.

2. **QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor d'adopter l'ordre du jour du 23 juin 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2015**

Résolution no. ETSB15-05-121

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2015

ATTENDU Q'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2015 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 26 mai 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Scott Stevenson

M. Stevenson mentionne qu'il a apprécié les commentaires du président au sujet du ministre dans son dernier rapport. Il observe lui-même l'impact de la pression exercée sur les employés de même que sur la directrice d'AGRHS qui doit établir son budget 2015-2016. Le processus actuel n'alloue définitivement pas suffisamment de temps à personne, que ce soit à la commission scolaire ou au niveau des écoles, pour gérer un dossier si important.

Megan Seline

Q: Dans le cadre des négociations actuelles, 9 commissaires de la CSRS ont mentionné qu'ils supportaient la position des enseignants et leurs préoccupations concernant 3 mesures que le gouvernement doit mettre en place. Y a-t-il des commissaires parmi les commissaires de la CSET qui en feront autant ?

A: M. Murray mentionne que même si les commissaires prennent position sur ce sujet, individuellement ou collectivement, ils ont peu d'influence sur les négociations au niveau provincial.

Q: En lien avec la politique de l'éducation spécialisée et l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers, est-ce que les mesures mentionnées plus tôt auront un impact négatif sur tous les élèves? Est-ce que les coupures ont un impact sur les élèves ?

A: M. Murray répond que compte-tenu des aspects techniques soulevés par cette question, il doit en délibérer.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le mois dernier nous mentionnions que le *Collegium*, cette classe satellite de l'École secondaire régionale Alexander Galt, présentait leur projet, *Aha, Now I Get it!* dans le cadre de la compétition *CST Inspired Minds Learning Project* afin d'obtenir des fonds. Nous avons le plaisir de vous annoncer que leur projet a remporté les honneurs dans la catégorie « Champion », assortie d'une récompense de 10 000 \$. Nous transmettons nos félicitations aux élèves et au personnel impliqué et remercions tous ceux qui ont pris le temps de voter;
- Le 17 juin, l'événement annuel de course à relais de Bury a eu lieu à l'École Pope Memorial. Les élèves en compétition étaient issus de l'École primaire de North Hatley, de l'École primaire de Cookshire et de l'École primaire de Sawyerville. À la fin de la journée de compétition, remplie de plaisir, et durant laquelle les élèves ont pu démontrer leur esprit d'équipe et leur attitude respectueuse, l'équipe de l'École primaire de Sawyerville remportait les honneurs en accumulant 150 points supplémentaires au pointage des autres équipes. Nous transmettons nos félicitations à l'équipe de Sawyerville pour leur victoire ainsi qu'à tous les élèves participants. Comme toujours, ce genre d'événement n'aurait pu avoir lieu sans la participation des employés et des bénévoles et aux nombreuses heures qu'ils ont choisi d'y consacrer. Au nom de tous les élèves, merci à tous ceux qui ont créé cet événement.
- Le 2 juin, le Centre de formation professionnelle de Lennoxville a organisé une clinique de sang et Marc-André Skelling était président honoraire. Les élèves et les employés ont organisé l'événement en partenariat avec *Héma-Québec* dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneuriat*. Le but était non seulement d'encourager les dons de sang mais aussi de sensibiliser la population à l'importance du don de cellules souches. En prévoyant au départ 150 donateurs, non seulement les attentes du Centre ont été dépassées (170 donateurs se sont présentés) mais aussi un record a été établi pour le plus grand nombre d'individus s'étant inscrits, soit 30 inscriptions, pour donner des cellules souches. L'événement était initié par Melanie Thompson, enseignante au Centre, avec le soutien des élèves et des employés. Nous souhaitons féliciter tous ceux qui se sont impliqués dans cet événement qui fut un réel succès!

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Confirmation de la structure administrative du siège social 2015-2016

Résolution no. ETSB15-06-122

Confirmation de la structure administrative du siège social 2015-2016

ATTENDU QUE l'article 134 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal* stipule que la Commission scolaire doit confirmer la structure administrative de son siège social telle qu'amendée;

ATTENDU QUE les commissaires ont passé en revue la proposition de structure administrative du siège social, incluant les ajustements et les modifications appropriés pour l'année scolaire 2015-2016, lors des réunions du 19 mai et du 16 juin 2015 du Comité de gouvernance et d'éthique. ;

ATTENDU QUE l'*Eastern Townships Administrators' Association (ETAA)* a été dûment consultée concernant ladite structure administrative;

ATTENDU QUE cette structure administrative entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2015 à moins d'avis contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative du siège social pour l'année scolaire 2015-2016, en vigueur le 1er juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Approbation de la structure administrative 2015-2016 des écoles et des centres

Résolution no. ETSB15-060-123

Approbation de la structure administrative 2015-2016 des écoles et des centres

ATTENDU QUE conformément à l'article 134 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*, la commission scolaire doit confirmer la structure administrative de ses écoles et de ses centres au fur et à mesure des amendements apportés;

ATTENDU QUE les commissaires ont passé en revue la structure administrative proposée pour les écoles et les centres, incluant les modifications et ajustements appropriés pour l'année scolaire 2015-2016, lors des réunions du comité de gouvernance et d'éthique des 19 mai 2015 et 16 juin 2015;

ATTENDU QUE l'Eastern Townships Administrators' Association (ETAA) a été dûment consultée à propos de la structure;

ATTENDU QUE la structure administrative doit entrer en vigueur le 1er juillet 2015 à moins d'avis contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires adopte la structure administrative des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016, en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Nomination de directeurs

7.3.1 Résolution no. ETSB15-06-124

Nomination d'un directeur 50% - École primaire A.D.S.

Résolution no. ETSB14-05-71

Nomination d'un directeur 50% à l'École primaire A.D.S.

ATTENDU QUE le poste de directeur à 50% à l'École primaire A.D.S. est vacant suite à la nomination de madame Anne Stairs comme directrice de l'École primaire Heroes' Memorial à compter du 1^{er} juillet 2015;

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen du processus d'affichage interne à l'attention des membres de l'ETAA et de la direction;

ATTENDU QUE le comité de sélection a interviewé des candidats potentiels pour ce poste;

ATTENDU QUE le candidat approuvé possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale et par le Conseil d'établissement;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat approuvé sera assujéti à une période de probation de deux années et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Bilodeau d'approuver la nomination de madame Dany Grenon au poste de directrice (50%) à l'École primaire A.D.S., à compter du 17 août 2015.

Adoptée à l'unanimité

7.3.2 Résolution no. ETSB15-06-125

Nomination d'un directeur: 50% École primaire de Waterloo / 30% École primaire de Mansonville et 20% Projets spéciaux

ATTENDU QUE le poste de directeur 50% à l'École primaire de Waterloo est vacant suite à la nomination de madame Anne Stairs comme directrice de l'École primaire Heroes' Memorial à compter du 1^{er} juillet 2015;

ATTENDU QUE le poste de directeur 30% de l'École primaire de Mansonville est vacant suite à la démission de madame Nathalie Chartrand comme directrice de l'École primaire de Mansonville puisqu'elle retourne à l'enseignement à temps plein;

ATTENDU QUE le comité de sélection a interviewé des candidats potentiels pour ce poste;

ATTENDU QUE le candidat approuvé possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale et par le Conseil d'établissement;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat approuvé sera assujéti à une période de probation de deux années et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory que le Conseil des commissaires approuve la nomination de madame Catherine Canzani au poste de directrice 50% à l'École primaire de Waterloo / Directrice 30% à l'École primaire de Mansonville / 20% aux projets spéciaux, à compter du 17 août 2015.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Actes d'établissement de l'École secondaire régionale Alexander Galt (AGRHS) – Centre d'apprentissage Eastern Townships et Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016

Le secrétaire général passe en revue les modifications qui ont été apportées aux actes d'établissement et présente la résolution suivante :

Résolution no. ETSB15-06-126**Actes d'établissement de l'École secondaire régionale Alexander Galt (AGRHS) – Centre d'apprentissage Eastern Townships et Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016**

ATTENDU QUE les actes d'établissement ont été approuvés tels que déposés, sans compter ceux d'AGRHS et du ETLC, à la réunion du 27 janvier 2015 (résolution no. ETSB15-01-74);

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a approuvé qu'AGRHS et ETLC deviennent une seule école, avec une seule administration et avec tous les élèves fréquentant AGRHS;

ATTENDU QUE l'acte d'établissement et le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ont été envoyés pour consultation aux conseils d'établissement d'AGRHS et d'ETLC ainsi qu'aux membres du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'approuver l'acte d'établissement d'AGRHS 2015-2016;

Adoptée à l'unanimité

7.4.2 Résolution no. ETSB14-06-91**Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

ATTENDU QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles a été approuvé tel que déposé à la réunion du 27 janvier 2015 (résolution no.ETSB15-01-75);

ATTENDU QUE les actes d'établissement d'AGRHS et d'ETLC ne faisaient pas partie du plan triennal de répartition et de destination des immeubles tel qu'approuvé;

ATTENDU QU'une modification doit être apportée au plan triennal;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'approuver le plan triennal de répartition et de destination des immeubles tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Horaire des réunions du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016

Le secrétaire général présente la résolution suivante :

Résolution no. E14-06-128**Horaire des réunions du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'approuver l'horaire des réunions du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016:

25 août 2015
22 septembre 2015
27 octobre 2015
24 novembre 2015
26 janvier 2016
23 février 2016
22 mars 2016
26 avril 2016
24 mai 2016
28 juin 2016

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente verbalement son rapport écrit.

Un exemplaire du rapport écrit du Directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Murray, présente son rapport écrit.

Un exemplaire du rapport écrit du président est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

10. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

10.1 Comité exécutif

Le président mentionne que des sujets concernant les ressources humaines et les projets reliés au Service des immeubles et de l'équipement ont été discutés.

10.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire R. Gagnon, mentionne que les notes de la réunion du 19 mai 2015 ainsi que celles de la réunion extraordinaire du comité de gouvernance et d'éthique du 2 juin 2015 sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, informe le Conseil que les notes des réunions du 25 mai et du 19 juin 2015 du comité consultatif de vérification sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Elle mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.3.0 Liste des projets proposés conformément au programme *Maintien des bâtiments 2015-(2016 (Mesure 50620)*

Résolution no. ETSB15-06-129

Liste des projets proposés conformément au programme *Maintien des bâtiments 2015-2016 (Mesure 50620)*

ATTENDU QUE cette mesure du *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR)* vise à financer les travaux de façon à maintenir et/ou à rénover tous les immeubles utilisés à des fins éducatives et administratives;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit soumettre au MEESR une liste de tous les projets pour lesquels elle veut obtenir du financement conformément au programme *Maintien des bâtiments 2015-2016 (Mesure 50620)*;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit faire parvenir cette liste au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) au plus tard le 2 juillet 2015;

ATTENDU QUE ladite liste des projets prioritaires pourrait possiblement faire l'objet d'ajustements avant le 2 juillet 2015;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve la liste des projets à être financés en priorité, soumise conformément au programme *Maintien des bâtiments 2015-2016 (Mesure 50620)*;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et qu'en son absence, le directeur des Services financiers et le directeur des Opérations puissent également les signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.1 École primaire Parkview – Rénovation des portes extérieures

Résolution no. ETSB15-06-130

École primaire Parkview - Rénovation des portes extérieures

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 175,000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 175 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect des autorisations du *MEESR* pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015* et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT)*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut, conformément à l'autorisation du *MEESR*, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.2 École secondaire régionale de Richmond – Repoinçonnage des joints de maçonnerie

Résolution_no. ETSB15-06-131

École secondaire régionale de Richmond – Repoinçonnage des joints de maçonnerie

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 80,000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2013-14 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 80 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé en respectant les autorisations du *MEESR* pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), la politique d'achat de la CSET et les exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments (MDB) 2013-2014* et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT)*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut, conformément à l'autorisation du MEESR, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.3 École secondaire régionale de Richmond – Drainage et réaménagement du terrain de soccer – Coûts additionnels

Résolution no. ETSB15-06-132

École secondaire régionale de Richmond – Drainage et réaménagement du terrain de soccer – Coûts additionnels

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 150,000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-08-19, adoptée le 26 août 2014, proposait que le contrat au montant de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné soit octroyé à la compagnie exerçant aujourd'hui sous le nom de *Excavation Daniel Bolduc inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission conforme la plus basse du contracteur s'élève à 172 795,93 \$ plus les honoraires professionnels et les taxes;

ATTENDU QUE durant le projet des modifications et /ou des travaux supplémentaires ont été nécessaires;

ATTENDU QU'un montant de 27 909,17 \$ (incluant les taxes) pour défrayer les coûts des ordres de modification, des travaux additionnels et des honoraires professionnels), est requis afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE les montants additionnels requis pour compléter le projet seront puisés dans l'enveloppe du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* et/ou le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les modifications et/ou les travaux additionnels soient octroyés afin de compléter le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.4 École primaire de Farnham – Remplacement du système de chauffage

Résolution no. ETSB15-06-133

École primaire de Farnham – Remplacement du système de chauffage

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 70 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des Bâtiments 2013-14 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE trois (3) compagnies ont été invitées à soumissionner sur le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse est de 26,703 \$ (excluant les taxes) et a été reçu de la compagnie *Plomberie Goyer inc.*;

ATTENDU QUE la firme de professionnels assignée, *Pierre Cabana Architecte*, après avoir passé en revue les soumissions, recommande que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie *Plomberie Goyer inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse du contracteur est de 30 701,77 \$ excluant les honoraires professionnels et les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le contrat du projet mentionné ci-haut soit octroyé à la compagnie *Plomberie Goyer inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.5 École primaire de North Hatley – Remplacement de la chaudière d'eau chaude et du contrôle

Résolution no. ETSB15-06-134

École primaire de North Hatley – Remplacement de la chaudière d'eau chaude et du contrôle

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 120 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 120 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect des autorisations du MEESR pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des montants additionnels sont requis pour compléter le projet, ceux-ci seront puisés dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015* et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT)*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut conformément à l'autorisation du MEESR, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.6 École secondaire régionale Alexander Galt – Réaménagement de l'auditorium

Résolution no. ETSB15-06-135

École secondaire régionale Alexander Galt – Réaménagement de l'auditorium

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a alloué un budget de 100 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle 2014-15*;

ATTENDU QUE trois (3) compagnies ont été invitées à soumissionner sur le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse du contracteur est de 86 180,32 \$ (excluant les taxes), et a été reçu de la compagnie *Construction Guy Geoffroy inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse du contracteur est de 99 085,82 \$ excluant les honoraires professionnels et les taxes;

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe globale du programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby que le contrat pour le projet mentionné ci-haut soit octroyé à la compagnie *Construction Guy Geoffroy inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.7 École primaire de Sherbrooke – Repoinçonnement des briques et allèges (phase 1)

Résolution no. ETSB15-06-136

École primaire de Sherbrooke – Repoinçonnement des briques et allèges (phase 1)

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 100 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme "*MDB - Maintien des Bâtiments 2013-14 Mesure: 50621*";

ATTENDU QUE six (6) compagnies ont retiré les spécifications du projet suite à un appel d'offre public à soumissionner sur le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu deux (2) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse s'élève au montant de 94,800 \$ (excluant les taxes), et a été reçue de la compagnie *Construction G. & L. Geoffroy inc.*;

ATTENDU QUE la firme de professionnels assignée, Espace Vitale Architectes, après avoir passé en revue les soumissions, recommande que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Construction G. & L. Geoffroy inc.*;

ATTENDU QUE le montant le plus bas du contracteur est de 129 347 \$ excluant les honoraires professionnels et les taxes;

ATTENDU QUE tous les montants additionnels requis afin de compléter le projet seront puisés dans l'enveloppe budgétaire du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2013-14* et/ou dans celle du programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'octroyer le contrat du projet ci-haut mentionné à la compagnie *Construction G.&L. Geoffroy inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que

le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.8 École primaire de Sherbrooke - Drainage

Résolution no. ETSB15-06-137

École primaire de Sherbrooke – Drainage

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a alloué un budget de 150 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle 2015-16*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 150 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect des autorisations du *MEESR* pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe globale du programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.9 École primaire de Sutton – Embellissement de la cour d'école

Résolution no. ETSB15-06-138

École primaire de Sutton – Embellissement de la cour d'école

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) en collaboration avec l'École primaire de Sutton a soumis pour approbation un projet d'amélioration de la cour d'école au *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* dans le cadre du programme *Embellissement des cours d'école 2014-2015 (Mesure 50530)*»;

ATTENDU QUE la CSET en collaboration avec l'École primaire de Sutton a présenté sa demande en octobre 2014;

ATTENDU QUE la CSET veut réaliser le projet pendant le congé scolaire estival de 2015;

ATTENDU QUE la CSET a reçu l'autorisation du *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)*;

ATTENDU QUE l'aide financière du MELS équivaut à 1/3 du coût du projet sans excéder 25 000 \$;

ATTENDU QUE l'aide financière de la CSET équivaut à 1/3 du coût du projet sans excéder 25 000 \$;

ATTENDU QUE l'École primaire de Sutton a fourni des lettres de confirmation officielles d'une aide financière assumant le solde du montant requis;

ATTENDU QUE le coût total du projet est de 84 268 \$ (taxes et frais inclus);

ATTENDU QUE le contrat sera accordé conformément à la politique d'achat de la commission scolaire Eastern Townships et aux exigences du gouvernement (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE la CSET prélèvera des sommes à même l'enveloppe globale du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2015-2016* pour assurer sa part du projet;

ATTENDU QUE le projet sera effectué conformément au budget approuvé;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de réaliser le projet; **II EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisée à signer tous les documents associés à ce projet et d'autoriser le Directeur des opérations à signer lesdits documents en l'absence du Directeur général.

Adoptée à l'unanimité

10.3.10 Académie Knowlton – Embellissement de la cour d'école

Résolution no. ETSB15-06-139

Académie Knowlton – Embellissement de la cour d'école

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) en collaboration avec l'École Académie Knowlton a soumis pour approbation un projet d'amélioration de la cour d'école au *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* dans le cadre du programme *Embellissement des cours d'école 2014-2015 (Mesure 50530)*»;

ATTENDU QUE la CSET, en collaboration avec l'École Académie Knowlton a présenté sa demande en octobre 2014;

ATTENDU QUE la CSET souhaite réaliser le projet pendant le congé scolaire estival de 2015;

ATTENDU QUE la CSET a reçu l'autorisation du *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)*;

ATTENDU QUE l'aide financière du MELS équivaut à 1/3 du coût du projet sans excéder 25 000 \$;

ATTENDU QUE l'aide financière de la CSET équivaut à 1/3 du coût du projet sans excéder 25 000 \$;

ATTENDU QUE l'École Académie Knowlton a fourni des lettres de confirmation officielles d'une aide financière assumant le solde du montant requis;

ATTENDU QUE le coût total du projet est de 93 690 \$ (taxes et frais inclus);

ATTENDU QUE le contrat sera accordé conformément à la politique d'achat de la commission scolaire Eastern Townships et aux exigences du gouvernement (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE la CSET prélèvera des sommes à même l'enveloppe globale du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2015-2016* pour assurer sa part du projet;

ATTENDU QUE le projet sera effectué conformément au budget approuvé;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de réaliser le projet; **II EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et d'autoriser le Directeur des opérations à signer lesdits documents en l'absence du Directeur général.

Adoptée à l'unanimité

10.3.11 École secondaire régionale Alexander Galt– Remplacement du contrôle du système de chauffage

Résolution no. ETSB15-06-140

École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement du contrôle du système de chauffage

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 118,000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2013-14 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 118 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect des autorisations du *MEESR* pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2013-14* et/ou dans l'enveloppe du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT)*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut en conformité avec l'autorisation du *MEESR*, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.12 École primaire Princess Elizabeth – Remplacement des fenêtres et allèges

Résolution no. ETSB15-06-141

École primaire Princess Elizabeth – Remplacement des fenêtres et allèges

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)* a approuvé un budget de 70 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, dans le cadre du programme *AMT – Maintien des actifs et transformation fonctionnelle 2015-16*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 70 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect des autorisations du *MEESR* pour ce projet (incluant le contrat, les frais professionnels et les taxes), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans l'enveloppe du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT)*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de réaliser le projet mentionné ci-haut en conformité avec l'autorisation du MEESR, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.13 Stratégie d'apprentissage amélioré – Achat d'ordinateurs

Résolution no. ETSB15-06-142

Stratégie d'apprentissage amélioré – Achat d'ordinateurs

ATTENDU QUE différents aspects pédagogiques et techniques de la Stratégie d'apprentissage amélioré ont été passés en revue pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE dans la visée de la Stratégie d'apprentissage amélioré, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit renouveler certains équipements pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE la CSET doit s'assurer de la compatibilité de l'ensemble des équipements et des logiciels achetés au fil des années;

ATTENDU QU'UN budget de 382 000 \$ a été alloué à cet effet pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE tout achat devra être conforme à la Politique d'approvisionnement de la CSET ainsi qu'aux exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'autoriser le directeur général à signer tous les documents associés à l'acquisition de ces équipements et à tous les produits complémentaires (logiciels, boîtiers, etc.), pour un montant maximum de 382 000 \$, en vigueur immédiatement;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et qu'en l'absence du Directeur général, que le Directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents.

Adoptée à l'unanimité

10.3.14 Signataires autorisés pour les écoles et les centres**10.3.14.1 Signataires autorisés pour les écoles et les centres****Résolution no. ETSB15-06-143****Signataires autorisés pour les écoles et les centres**

ATTENDU QUE la CIBC demande les noms des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom des écoles de la CSET, incluant l'École primaire d'Ayer's Cliff;

ATTENDU QUE les noms des représentants dans cette école ont changé en raison de nouvelles affectations à la direction;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de leur école à compter du 1^{er} juillet 2015 :

École primaire d'Ayer's Cliff

Catherine Zahra (ajouter)

Adoptée à l'unanimité

10.3.14.2 Signataires autorisés pour les écoles et les centres**Résolution no. ETSB15-06-144****Signataires autorisés pour les écoles et les centres**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a nommé la Banque nationale en tant que fournisseur de services bancaires;

ATTENDU QUE la proposition déposée par la Banque nationale et retenue comprend les services bancaires pour les écoles et les centres de la CSET;

ATTENDU QUE la Banque nationale demande le nom des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom des écoles et centres de la CSET;

ATTENDU QUE le nom de certains représentants de l'École primaire A.D.S., de l'École primaire Heroes' Memorial et de l'École primaire de Waterloo en fonction de nouvelles assignations à la direction;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de leur école à compter du 1^{er} juillet 2015:

École primaire Heroes' Memorial

Anne Stairs (ajouter)

Terry Bell (enlever)

Centre Brome-Missisquoi – Voc Ed

Paule-Andrée Bouvier (enlever)

À compter du 17 août 2015:

École primaire A.D.S.

Dany Grenon (ajouter)
Anne Stairs (enlever)

École primaire de Waterloo

Catherine Canzani (ajouter)
Anne Stairs (enlever)

Adoptée à l'unanimité

10.3.14.3 Signataires autorisés pour les écoles et les centres

Résolution no. ETSB15-06-145

Signataires autorisés pour les écoles et les centres

ATTENDU QUE la banque CIBC demande le nom des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom des écoles de la CSET, incluant: École primaire de Mansonville;

ATTENDU QUE le nom de certains représentants de l'École primaire de Mansonville a changé en raison de nouvelles affectations à la direction;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire D. Brodie que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de l'École primaire de Mansonville :

École primaire de Mansonville

Catherine Canzani (ajouter)
Nathalie Chartrand (enlever)

Adoptée à l'unanimité

10.3.15 Objectifs et principes de répartition des subventions relatifs à l'article 275 (EA) – Année budgétaire 2014-2015

Résolution no. ETSB15-06-146

Objectifs et principes de répartition des subventions relatifs à l'article 275 (EA) – Année budgétaire 2014-2015

ATTENDU QUE l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique indique que la Commission scolaire doit rendre publics les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre ses établissements ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant qu'elle retient pour

ses besoins et ceux des comités de la Commission scolaire en ce qui a trait au budget de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE le Comité de direction a passé en revue et a accepté le document relatif à l'article 275;

ATTENDU QUE le Comité de parents a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre ses établissements ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant qu'elle retient pour ses besoins et ceux des comités de la Commission scolaire en ce qui a trait au budget de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité

10.3.16 Approbation des budgets des écoles/centres 2015-2016

Ce point est reporté.

10.3.17 Adoption du budget 2015-2016

Ce point est reporté.

10.3.18 Taux d'intérêt de 15 % sur les taxes impayées et autres créances impayées

Résolution no. ETSB15-06-147

Taux d'intérêt de 15 % sur les taxes impayées et autres créances impayées

ATTENDU QUE, conformément à l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent fixer un taux d'intérêt sur les taxes scolaires impayées;

ATTENDU QUE les commissions scolaires doivent également fixer le taux d'intérêt sur les autres créances impayées;

ATTENDU QUE le taux d'intérêt annuel sera clairement indiqué sur les relevés de taxes scolaires et autres factures;

ATTENDU QUE le taux d'intérêt peut varier si la taxe scolaire est partagée entre la Commission scolaire Eastern Townships et d'autres commissions scolaires situées sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships maintienne un taux d'intérêt de 15 % par année sur les comptes de taxes impayées et autres créances impayées;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les taxes neutres perçues par d'autres commissions scolaires soient fixées au taux d'intérêt de la commission percevant les taxes fixées par chaque conseil des commissaires;

Adoptée à l'unanimité

10.3.19 Frais annexes se rapportant à la perception de la taxe scolaire

Résolution no. ETSB15-06-148

Frais annexes se rapportant à la perception de la taxe scolaire

ATTENDU QUE conformément à la section VII de la *Loi sur l'instruction publique* les commissions scolaires doivent percevoir une taxe scolaire sur les biens immobiliers taxables sur leur territoire;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a encouru dans le passé des frais annexes dans le cadre de la gestion et de la perception des taxes scolaires;

ATTENDU QUE ces frais ont été absorbés dans le passé dans les dépenses administratives;

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (MEESR) demande aux commissions scolaires d'examiner leurs dépenses administratives et que les contraintes budgétaires font en sorte que la commission scolaire doit trouver des endroits où elle pourrait améliorer son efficacité et diminuer ses coûts;

ATTENDU QUE la structure des frais suivants compenserait pour les frais annexes encourus dans le cadre de la gestion et de la perception des taxes scolaires;

Notaire et agent immobilier – Demande de télécopie	35 \$
Notaire et agent immobilier – Demande interne	25 \$
Chèque sans provision (CSP)	40 \$
Copie d'un relevé de taxe scolaire d'années précédentes	10 \$
Remboursement de contribuables suite à une erreur de leur part	25 \$
Deuxième et dernier avis de recouvrement de la taxe	5 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships applique la structure ci-haut mentionnée à compter du 1^{er} juillet 2015;

Adoptée à l'unanimité

10.4 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, D. Brodie, informe le Conseil que les notes de la réunion du comité consultatif des communications du 11 juin 2015 sont incluses dans

les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.5 Comité consultatif des ressources humaines

Le commissaire F. MacGregor informe le Conseil que les notes de la réunion du comité consultatif des ressources humaines du 14 mai 2015 sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.6 Comité consultatif du transport

Le président du comité de transport, le commissaire G. Holliday, informe le Conseil que les notes de la réunion du comité de transport du 2 juin 2015 sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.7 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La directrice des Services pédagogiques, K. Mackey, informe le Conseil que la réunion du comité consultatif d'éducation spécialisée qui devait avoir lieu le 17 juin 2015 a été annulée. Elle mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.8 Comité de parents

Le parent commissaire P. Laberge informe le Conseil que les faits saillants de la réunion du comité de parents du 2 juin 2015 sont inclus dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'aucune autre réunion n'est prévue cette année.

10.9 Comité consultatif des élèves

Au nom du Comité consultatif des élèves, la commissaire J. Humenuik mentionne que la prochaine réunion aura lieu à l'automne et que de nouveaux élèves se joindront au comité.

11. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

- M. Murray fait une mise à jour des conditions de santé du président de l'ACSAQ, M. David D'Aoust.
- M. Murray a assisté à la conférence de presse concernant le lancement du panel mis sur pied afin d'étudier le système électoral dans le cadre des élections scolaires. Ce panel sera présidé par Mme Marlene Jennings. Un rapport final devrait être remis à la Fête du travail.

- M. Murray a assisté à la Journée du dialogue des Townshippers' au cours de laquelle il a rencontré le caucus libéral de l'Estrie et leurs attachés de presse. M. Murray a profité de l'occasion pour défendre fermement les commissions scolaires dans le cadre de cette réunion qu'il qualifie de très énergique.

L'*Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a communiqué avec le président de l'ACSAQ et exprimé son intention d'organiser la Conférence printanière en 2017. Le président de l'ACSAQ a demandé aux commissaires s'ils supportent cette proposition. Le Conseil mandate le président pour explorer cette option.

11. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne que la prochaine réunion de la SOFIE aura lieu le 3 juillet à Granby.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire K. Waterhouse offre son temps pour organiser une section dédiée aux commissaires, etc. dans Google;

Le commissaire G. Thomson remercie les personnes dans l'auditoire pour leur implication dans l'éducation, tout particulièrement Mme Seline. Il remercie également les membres de la direction pour leur dévouement envers les élèves de la Commission scolaire Eastern Townships; il offre aussi individuellement son soutien aux enseignants.

La commissaire M. Kirby a assisté à la cérémonie de graduation du Collège Champlain où elle a eu le plaisir d'être témoin de la graduation des élèves du programme Collegium. Elle mentionne que les administrateurs du Collège régional Champlain ainsi que leurs collègues étudiants ne tarissaient pas d'éloges à leur endroit;

La commissaire C. Beaubien a assisté à la cérémonie de graduation et de récompenses des écoles primaires d'Ayer's Cliff, North Hatley et Sunnyside. C'était bien agréable de revoir d'anciens élèves à qui elle a enseigné dans le passé avec leur(s) enfant (s). Les élèves du 3^e cycle de l'École primaire de North Hatley ont participé à une activité au club de golf de North Hatley (voir article dans The Record, Golf Quebec eGolf et La Tribune). La cérémonie de graduation de l'École secondaire régionale Alexander Galt était très professionnelle. L'École primaire de North Hatley a créé deux jolis dépliants afin de promouvoir son service de garderie. Elle remercie également Sharon pour sa contribution dans la création de ces dépliants.

Le commissaire G. Barnett a participé aux réunions des conseils d'établissement de l'École primaire de Lennoxville et du Centre d'éducation pour adultes New Horizons. Il a aussi participé à un souper au Centre de formation professionnelle de Lennoxville organisé dans le but de souhaiter la bienvenue à 17 nouveaux élèves indiens au sein des programmes de soins à domicile.

Le parent commissaire P. Laberge remercie les nouveaux parents commissaires pour leur implication. Il remercie également Mme Seline et les membres du comité de direction pour avoir assisté aux réunions du Comité central de parents;

La commissaire M. Gilman mentionne que le Comité central de parents a effectué la tournée de l'École secondaire Massey-Vanier lors de sa dernière réunion. Le but du comité est de visiter 2 à 3 écoles chaque année.

M. Murray remercie Matthew McCully, journaliste à The Record pour sa présence aux réunions et ses articles et le délai de publication de ses articles concernant les affaires du Conseil.

14. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général mentionne qu'il n'a reçu aucune correspondance

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Megan Seline

Q: À quand la nomination des directeurs de centre au Centre Brome-Missisquoi ?

A: M. Murray répond qu'ils seront nommés le plus tôt possible et qu'ils recherchent les meilleurs candidats possibles.

Mme Seline souhaite de belles vacances à tous les commissaires ainsi qu'aux administrateurs de la CSET.

Scott Stevenson

Q: Où en sommes-nous par rapport à la possibilité mentionnée plus tôt de créer une école bilingue à Sawyerville ?

A: M. Murray répond que la communauté de Sawyerville nous a approchés mais que nous en sommes présentement seulement aux échanges verbaux.

S. Stevenson élabore à propos du projet *Backpack*. Il mentionne que leur objectif était de supporter 80 élèves de l'École secondaire régionale Alexander Galt et le Centre de formation professionnelle de Lennoxville au niveau des fournitures scolaires. Mr. Stevenson est confiant que le comité sera en mesure de supporter au moins et même plus que 80 élèves. Le comité aimerait développer cette idée avec d'autres communautés scolaires.

16. AJOURNEMENT

À 21h10, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion du 23 juin 2015 au juillet 2015 à 17h00 via une conférence téléphonique.

Éric Campbell
Secrétaire général
/EC
2015-06-24

Michael Murray
Président